

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2024

Numéro de la délibération	Nom de la délibération	Vote
009	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 16 JANVIER 2025	A l'unanimité des membres présents ou représentés
010	APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (C.F.U.) – EXERCICE 2024 (BUDGET DE LA VILLE ET AFFECTATION DES RESULTATS)	A l'unanimité des membres présents ou représentés
011	APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (C.F.U.) – EXERCICE 2024 (BUDGET EAU ET AFFECTATION DES RESULTATS)	A l'unanimité des membres présents ou représentés
012	APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (C.F.U.) – EXERCICE 2024 (BUDGET Z.A.C. DE L'ALZETTE ET AFFECTATION DES RESULTATS)	Par 21 voix pour et 1 abstention
013	DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025	Pas de vote – Le Conseil Municipal en prend acte
014	ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA MISSION LOCALE DU NORD MOSELLAN	A l'unanimité des membres présents ou représentés
015	PERSONNEL COMMUNAL – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE ET D'UN POSTE D'ADJOINT DU PATRIMOINE	A l'unanimité des membres présents ou représentés
016	CIMETIERE COMMUNAL : AVENANT N° 2 AU REGLEMENT INTERIEUR DU CIMETIERE COMMUNAL D'AUDUN-LE-TICHE – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA FORET CINERAIRE OU FORET DU SOUVENIR	A l'unanimité des membres présents ou représentés
017	ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAENr) – FILIERE EOLIENNE	A l'unanimité des membres présents ou représentés
018	PRISE EN CHARGE PARTIELLE DES DEVIS DE BATARDEAUX (SANS POSE) POUR LES HABITANTS DE LA RUE DE L'ALZETTE ET DE LA FONTAINE	A l'unanimité des membres présents ou représentés
019	COUT DE LA VISITE TECHNIQUE POUR LE DEMANDEUR, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'AUTORISATION PREALABLE DE MISE EN LOCATION	Par 21voix pour et 1 contre
020	FIXATION DES AMENDES ADMINISTRATIVES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'AUTORISATION PREALABLE DE MISE EN LOCATION	Par 21voix pour et 1 contre
021	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE – SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE	A l'unanimité des membres présents ou représentés
022	COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR MME LA MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS PERMANENTES ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL	Pas de vote – Le Conseil Municipal en prend connaissance



Mme la Maire,



Viviane FATTORELLI